

COVID-19 : mesures fiscales et financières annoncées en réponse à la pandémie

Diverses instances ont mis en place des mesures de support pour les particuliers et les entreprises afin de réduire les contrecoups financiers de la pandémie de la COVID-19. BCF résume ici les principales mesures déployées par les gouvernements et les institutions financières pour vous aider à trouver une solution qui répond à vos besoins.

Les mesures fiscales

Les autorités gouvernementales ont annoncé des mesures fiscales qui permettront aux contribuables de reporter le paiement d'impôts et d'acomptes provisionnels. L'objectif de ces mesures est d'augmenter les liquidités des contribuables durant cette période difficile.

Afin de faciliter l'adaptation requise par les mesures de distanciation sociale mises en place et d'alléger le fardeau des contribuables, les autorités ont également annoncé le report des dates d'échéance de production des déclarations de revenus.

De plus, l'Agence du revenu du Canada a confirmé qu'elle ne communiquera avec aucune petite ou moyenne entreprise pour entamer des vérifications post-cotisations de la TPS/TVH ou de l'impôt sur le revenu au cours des quatre prochaines semaines¹.

Qui plus est, le Service des agents de liaison de l'Agence du revenu du Canada sera désormais disponible par téléphone pour aider les propriétaires de petites entreprises à comprendre leurs obligations en matière de déclaration et de paiement de l'impôt².

Voici les détails des mesures annoncées :

MESURES	DATE D'ÉCHÉANCE INITIALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE FÉDÉRALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE QUÉBEC
Production de déclarations de revenus 2019 pour les particuliers	30 avril 2020	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2020

¹ Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, [Ministère des Finances du Canada](#)

² Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, [Ministère des Finances du Canada](#)



MESURES	DATE D'ÉCHÉANCE INITIALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE FÉDÉRALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE QUÉBEC
Production de déclarations de revenus 2019 pour les sociétés	Dans les six mois suivant la fin d'année d'imposition	Aucune modification	Aucune modification
Production de déclarations de revenus 2019 pour les particuliers qui ont exploité une entreprise (et leur conjoint)	15 juin 2020	Aucune modification	Aucune modification
Production de déclarations de revenus 2019 pour les fiducies dont l'année d'imposition se termine le 31 décembre 2019	30 mars 2020	1 ^{er} mai 2020	1 ^{er} mai 2020 pour les fiducies autres qu'une fiducie intermédiaire de placement déterminée (FIPD)
			30 mars 2020 pour une FIPD
Production de déclarations de revenus pour les fiducies dont l'année d'imposition se termine à une date autre que le 31 décembre 2019	Dans les 90 jours suivant la fin d'année d'imposition	Aucune mention spécifique	Aucune mention spécifique
Production de déclarations de revenus 2019 pour les sociétés de personnes	31 mars 2020	Aucune modification	1 ^{er} mai 2020
Paiement des impôts 2019 pour les particuliers	30 avril 2020	Jusqu'après le 31 août 2020	1 ^{er} septembre 2020



MESURES	DATE D'ÉCHÉANCE INITIALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE FÉDÉRALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE QUÉBEC
Paiement des impôts pour une fiducie, autre qu'une FIPD	Dans les 90 jours suivant la fin d'année d'imposition	Après le 31 août 2020 pour tous les paiements d'impôts qui deviennent exigibles à compter du 18 mars 2020 et avant le 31 août 2020	1 ^{er} septembre pour tout solde, à l'égard de l'année d'imposition 2019, qui serait dû à compter du 17 mars 2020
Paiement des impôts pour une FIPD	Dans les 90 jours suivant la fin d'année d'imposition	Après le 31 août 2020 pour tous les paiements d'impôts qui deviennent exigibles à compter du 18 mars 2020 et avant le 31 août 2020	1 ^{er} septembre 2020 pour tout solde qui devient exigible à compter du 17 mars 2020 et avant le 31 août 2020
Paiement des impôts 2019 pour les sociétés	Deux ou trois mois après la fin de l'année d'imposition	Après le 31 août 2020 pour tous les paiements d'impôts qui deviennent exigibles à compter du 18 mars 2020 et avant le 31 août 2020	1 ^{er} septembre pour tout solde qui devient exigible à compter du 17 mars 2020 et avant le 31 août 2020
Paiement de l'acompte provisionnel dû le 15 juin 2020 (particuliers et fiducies)	15 juin 2020	Après le 31 août 2020	1 ^{er} septembre 2020



MESURES	DATE D'ÉCHÉANCE INITIALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE FÉDÉRALE	NOUVELLE DATE D'ÉCHÉANCE QUÉBEC
Paiement de l'acompte provisionnel par une société	Mensuellement ou trimestriellement	Après le 31 août 2020 pour les acomptes qui deviennent exigibles à compter du 18 mars 2020 et avant le 31 août 2020	1 ^{er} septembre 2020 pour les acomptes qui deviennent exigibles à compter du 17 mars 2020 et avant le 31 août 2020
Paiement au titre des cotisations au RRQ, RQAP, FSS et RAMQ (individus)	30 avril 2020	S.O.	1 ^{er} septembre 2020

Il est néanmoins important de mentionner que le paiement des autres impôts canadiens, y compris la TPS/TVH, les déductions à la source et les retenues d'impôt des non-résidents, n'est pas différé.

Les mesures de soutien financier

Pour alléger le fardeau des contribuables et des sociétés, plusieurs mesures d'aide sont mises en place. En effet, le 17 mars dernier, les six plus grandes banques canadiennes ainsi que le Mouvement Desjardins annonçaient qu'elles offriraient des sursis de paiement ainsi que des solutions adaptées aux situations particulières de leurs clients qui subissent les conséquences financières de la pandémie. Ces mesures comprennent notamment jusqu'à six mois de sursis de paiement des prêts hypothécaires et la possibilité de reporter les paiements d'autres produits de crédit pour les particuliers et les petites entreprises³.

S'ajoutent également des [mesures extraordinaires proposées par le gouvernement fédéral](#)⁴, décrites ci-dessous. Ces mesures permettront de protéger les PME canadiennes ainsi que leurs employés, notamment grâce à des subventions représentant 10 % des salaires de leurs employés. L'objectif est de permettre aux entreprises de conserver leur force de travail pendant ces moments d'incertitude. Ces mesures d'aide majeures annoncées par le

³ « [Les six principales banques canadiennes offrent des sursis de paiement](#) », *La Presse*, 17 mars 2020.

⁴ Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, [Ministère des Finances du Canada](#)



gouvernement fédéral sont accueillies positivement et sont essentielles pour la pérennité de notre économie.

MESURES	DÉTAILS	SOURCES
Crédit pour taxe sur les produits et services ⁵	<p>Versement d'ici début mai 2020, d'un paiement spécial par le biais du crédit de TPS pour offrir une aide au revenu pour les personnes qui en ont le plus besoin.</p> <p>Cette mesure doublera le montant maximal annuel du crédit pour la TPS pour l'année de prestations 2019-2020.</p> <p>De ce fait, le gouvernement fédéral vise à augmenter le revenu des particuliers qui bénéficieront de cette mesure de près de 400 \$ pour les personnes seules et de près de 600 \$ pour les couples.</p> <p>Elle permettra d'injecter plus de 5,5 milliards de dollars dans l'économie.⁶</p>	Gouvernement du Canada
Aide aux PME incluant le versement d'une subvention salariale temporaire de 3 mois	<p>La subvention sera égale à 10 % de la rémunération versée pendant cette période, jusqu'à concurrence d'une subvention maximale de 1 375 \$ par employé et de 25 000 \$ par employeur.</p> <p>Parmi les employeurs qui bénéficient de cette mesure, figureront les sociétés admissibles à la déduction pour petites entreprises ainsi que les organismes à but non lucratif et les organismes de</p>	Gouvernement du Canada

⁵ Sanction royale requise

⁶ Plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, [Gouvernement du Canada](#)



MESURES	DÉTAILS	SOURCES
	bienfaisance.	
Programme Travail partagé de l'assurance-emploi	Offre des prestations aux travailleurs qui acceptent de réduire leur horaire de travail normal, faisant passer la durée d'admissibilité des ententes de travail partagé à 76 semaines, en assouplissant les conditions d'admissibilité et en simplifiant le processus de demande.	Gouvernement du Canada
Prestation d'assurance-emploi Canada	Les prestations de maladie de l'assurance-emploi offrent jusqu'à 15 semaines de remplacement du revenu aux prestataires admissibles qui sont incapables de travailler en raison de la COVID-19, pour s'occuper d'un proche atteint de la COVID-19, en raison d'une mise en quarantaine ou qui doivent rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants.	Gouvernement du Canada - Emploi
Programme d'aide temporaire aux travailleurs (PATT COVID-19) – Gouvernement du Québec	Le programme est destiné à offrir une aide financière pour répondre aux besoins des travailleurs qui, en raison d'un isolement pour contrer la propagation du virus COVID-19, ne peuvent gagner en totalité leur revenu de travail et qui ne sont pas admissibles à un autre programme d'aide financière.	Programme PATT
Fonds enregistré de revenu de retraite	Diminution de 25 % du montant de retrait obligatoire.	Gouvernement du Canada
Ville de Montréal – Report du deuxième versement des taxes	La date limite du 1 ^{er} juin 2020 a été repoussée au 2 juillet 2020.	Ville de Montréal

MESURES	DÉTAILS	SOURCES
municipales		
Ville de Québec - Report du deuxième versement des taxes municipales	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement du 4 mai : reporté au 4 août; • Paiement du 3 juillet : reporté au 3 septembre; • Paiement du 3 septembre : reporté au 3 novembre. 	Ville de Québec
Mesures d'allègement par Desjardins	Mesures d'allègement pour entreprises : conditions de crédit facilitantes, moratoire de capital, report de paiement pour les produits de cartes de crédit et de financement Accord D.	Desjardins
Mesures d'allègement par le Fonds de solidarité FTQ	<p>Le Fonds offre à l'ensemble des entreprises de son portefeuille un report de six mois des paiements reliés aux prêts, capital et intérêts inclus.</p> <p>Cette mesure vise à soulager à court terme les pressions financières des entreprises de son réseau qui inclut les Fonds régionaux de solidarité FTQ.</p> <p>Cet allègement temporaire sera également mis en place par les Fonds locaux de solidarité FTQ afin que les MRC et les autres organismes gestionnaires des fonds locaux puissent en bénéficier.</p>	FTQ

Les mesures commerciales

Afin de limiter l'incertitude économique, le gouvernement provincial a également annoncé, le 19 mars 2020, des mesures extraordinaires qui s'arrimeront avec les mesures mises en place par le gouvernement fédéral. En effet, puisque plusieurs entreprises québécoises subissent



les répercussions du ralentissement de l'économie mondiale, le gouvernement provincial annonce une mesure d'aide de 2,5 milliards de dollars pour les entreprises qui font face à des enjeux de liquidités associés à la pandémie de la COVID-19.

Ces mesures d'aide d'urgence seront incorporées aux programmes existants par le biais d'Investissement Québec sous forme, notamment, de prêts et de garanties de prêts d'un montant maximal de 50 000 \$ pour les entreprises en provenance de tous les secteurs d'activités. Des conditions de prêt avantageuses sont également prévues afin d'aider les entreprises à affronter la pandémie. Les conditions de remboursement des prêts existants émis par Investissement Québec seront également assouplies.

MESURES	DÉTAILS	SOURCES
Mesures d'assouplissement relatives aux prêts et aux garanties de prêt en cours	<p>Fonds local d'investissement (« FLI ») implantera des mesures d'assouplissement relatives aux prêts et aux garanties de prêt en cours.</p> <p>Un moratoire de trois mois a été instauré pour le remboursement (capital et intérêts) des prêts déjà accordés par l'entremise des FLI.</p> <p>Les intérêts accumulés au cours de cette période seront additionnés au solde du prêt. Cette mesure s'ajoute au moratoire déjà en place dans le cadre de la plupart des politiques d'investissement en vigueur dans les MRC, lequel peut atteindre douze mois.</p>	Gouvernement du Québec - Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Plan d'action pour soutenir les commerces et les entreprises	Fonds spécial par la Ville de Montréal de cinq million de dollars pour des initiatives émergentes et créatives pour faire face à la pandémie.	Ville de Montréal
Offre de services consultatifs	BDC offre un « Guide de la continuité des opérations et modèles pour les entrepreneurs ».	BDC



MESURES	DÉTAILS	SOURCES
Offre de prêts aux petites entreprises	Offre aux entrepreneurs des prêts petites entreprises jusqu'à 100 000 \$ grâce à un processus de demande entièrement en ligne.	BDC
Offre de prêts de fonds de roulement des bons de commande	Offre des prêts de fonds de roulement des bons de commande afin de couvrir jusqu'à 90 % du montant des bons de commande avec des options de financement à plus court terme.	BDC
Prêts de fonds de roulement jusqu'à 2 millions de dollars	Prêts de fonds de roulement jusqu'à 2 millions de dollars assortis de modalités souples et report des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois pour les entreprises admissibles.	BDC
Report des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois	Report des remboursements pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois, sans frais, pour les clients existants de la BDC dont l'engagement de prêt total à BDC est d'un million de dollars ou moins.	BDC
Réduction des taux	La BDC offre une réduction des taux pour les nouveaux prêts admissibles.	BDC
Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE)	Investissement Québec offre du financement pour des entreprises qui souffrent d'un manque de liquidité temporaire causé par la pandémie, sous forme d'une garantie de prêt ou de prêt, d'une valeur minimale de 50 000 \$	Détails du PACTE
Répit du FondAction -	Report, pour une période de 3 mois débutant le 13 mars 2020, du paiement	FondAction



MESURES	DÉTAILS	SOURCES
CSN	des prêts, capital et intérêts, pour l'ensemble des entreprises de son portefeuille.	
Campagne de financement lancée par Facebook	Création d'un programme de dons de 100 millions de dollars américains pour venir en aide aux petites et moyennes entreprises (PME) dans le monde entier dont l'activité est compromise par la crise du coronavirus.	Article de Radio-Canada
Plus de 10 milliards de dollars de soutien supplémentaire ciblant en grande partie les petites et moyennes entreprises	La BDC et EDC collaborent avec les prêteurs du secteur privé pour coordonner les solutions de financement aux entreprises individuelles, notamment dans des secteurs comme le transport aérien et le tourisme ainsi que le secteur pétrolier et gazier.	Gouvernement du Canada
Crédit de Financement agricole Canada	Le crédit à court terme offert aux agriculteurs et au secteur agroalimentaire sera augmenté	Gouvernement du Canada

Depuis 25 ans, la mission de BCF est d'appuyer nos entreprises d'ici. Nous connaissons les enjeux auxquels vous faites face et nos équipes de [Financement corporatif](#) et [Fiscalité](#) sont disponibles pour vous aider à utiliser les ressources à votre disposition et minimiser les impacts financiers de la pandémie de la COVID-19. N'hésitez pas à communiquer avec notre équipe, pour vous appuyer relativement à l'applicabilité de ces nouvelles mesures annoncées.

